



À : Monsieur l'inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de l'Éducation Nationale
de Lot-et-Garonne

Monsieur l'inspecteur d'Académie,

Nous venons vers vous concernant les évaluations d'écoles.

Le CDEN réuni lundi 14 novembre a adopté le vœu suivant (10 pour, 4 contre et 1 abstention) :

"Le nouveau dispositif d'évaluations d'école chronophage et descendant relève plus d'une forme de management que d'un levier pour améliorer la réussite des élèves. Le CDEN exige qu'aucune école ne soit contrainte de mettre en œuvre ces évaluations d'école."

Étant donné qu'aucun texte réglementaire ne permet d'imposer ces évaluations, nous vous demandons d'accéder à la demande des écoles qui exprimeraient leur volonté de ne pas y participer.

Par ailleurs, ces dernières semaines, plusieurs IA-DASEN (Puy-de-Dôme, Yonne, Gironde, Val-de-Marne) ont reconnu que ces évaluations d'écoles ne peuvent être obligatoires et ont accédé à la demande des écoles.

Au vu de ces éléments et dans le contexte extrêmement tendu dans les écoles ces deux dernières années, nous vous demandons de faire de même dans notre département, et de veiller à ce que cette position soit appliquée de la même manière dans toutes les circonscriptions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, monsieur l'inspecteur d'Académie, à notre attachement au service public d'éducation.

Frédéric Le Bail pour la CGT Educ'action 47
Jean-Pierre Fréchic pour la FCPE 47
Eric LAFOND, pour le SNUDI-FO 47
Sandrine TASTAYRE, pour la FSU-SNUipp 47
Stéphane Huteau pour le SGEN-CFDT 47
Cécile AUGÉ, pour SUD Éducation 47
Nicolas PION, pour le SE-UNSA 47